

OCTOBRE 2025

BAROMÈTRE PRISM'EMPLOI

Les chiffres de l'emploi intérimaire



COMMUNIQUÉ DE PRESSE

PARIS, LE 17 DÉCEMBRE 2025

COMMENTAIRE GÉNÉRAL POUR LE MOIS D'OCTOBRE 2025

En octobre 2025, l'emploi intérimaire (contrats de travail temporaire et CDI intérimaires) compte pour 713 130 équivalents temps plein (ETP). Ce niveau correspond à une baisse de 3,0 % sur un an, moins marquée que celle observée en septembre (-3,9 %), ce qui confirme la lente atténuation du repli du travail temporaire.

Analyse sectorielle :

- **Industrie** : En octobre, l'emploi intérimaire se démarque dans l'industrie avec une croissance de +3,3 % sur un an, intervenant après celle de +1,6 % en septembre, soit un niveau nettement au dessus de la moyenne des dix premiers mois qui reste négative (-1,5 %). Ce mouvement s'inscrit dans un climat industriel un peu plus favorable à l'automne 2025, les chefs d'entreprise anticipant une hausse de la demande et signalant des goulots de production moins marqués, ce qui soutient le recours à l'intérim pour ajuster rapidement les capacités productives.
- **BTP** : Dans le BTP, l'évolution de l'intérim se dégrade nettement en octobre (-3,6 % sur un an) après une quasi-stagnation en septembre (+0,2 %), et reste inférieure à une moyenne janvier-octobre déjà négative (-2,6%).
- **Commerce** : Avec -9,7 %, l'emploi intérimaire enregistre un recul marqué en octobre après -9,9 % en septembre. Ces baisses reflètent un environnement de consommation encore contraint, avec des arbitrages des ménages qui pèsent sur le volume d'activité et incitent les enseignes à ajuster leurs emplois temporaires.
- **Transport et logistique** : Les transports-logistique restent le secteur le plus touché avec -11,1 % en octobre après -13,8 % en septembre, soit un recul un peu moins prononcé mais se situant toujours plus de 10 points en dessous de l'évolution moyenne. L'intérim dans ce secteur subit à la fois l'effet du ralentissement des échanges de biens et les effets du recours croissant à l'automatisation des chaînes logistiques.
- **Services** : Dans les services, la baisse de l'intérim sur un an reste importante en octobre (-5,0 %) mais légèrement moins forte qu'en en septembre (-6,9 %) et qu'en moyenne depuis le début d'année (-7,6 %).

Évolution par qualification :

La contraction de l'emploi intérimaire se concentre sur les métiers à dominante administrative et encadrante, marqués par une forte baisse chez les employés (-14,2 %) et, dans une moindre mesure, chez les cadres et professions intermédiaires (-5,8 %). L'emploi ouvrier enregistre pour sa part un léger repli limité à -0,2 % pour les ouvriers qualifiés et -1,4 % pour les ouvriers non qualifiés.

CONTACTS PRESSE

Dylan Jullian
06.18.89.56.73
dylan.jullian@omnicomprgroup.com

Victor Morelle
06.18.83.59.55
victor.morelle@omnicomprgroup.com

Prism'emploi - Professionnels du recrutement et de l'intérim est l'organisation professionnelle, qui regroupe plus de 600 enseignes représentant 90% du chiffre d'affaires de la profession.

12 000 agences d'emploi et 33 000 salariés permanents sont présents sur l'ensemble du territoire.

www.prismemploi.eu
[LinkedIn Prismemploi](#)

DONNÉES NATIONALES DE CADRAGE

ÉVOLUTION D'OCTOBRE 2025 PAR RAPPORT À OCTOBRE 2024

LES CHIFFRES CLÉS

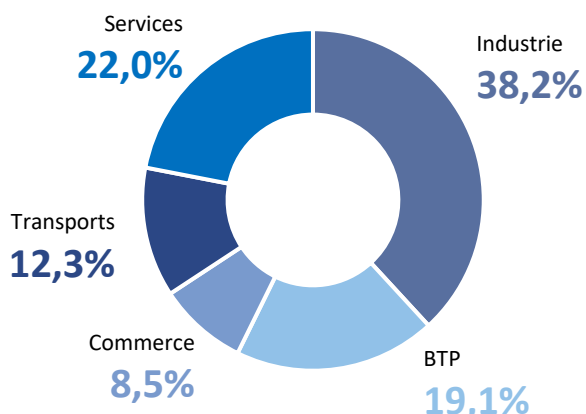
Les effectifs intérimaires s'inscrivent en baisse **(-3,0 %)** au niveau national.

ÉVOLUTION DES EFFECTIFS INTÉRIMAIRES PAR SECTEUR D'ACTIVITÉ

La majorité des secteurs
est en baisse

L'emploi intérimaire augmente dans l'industrie (+3,3 %), mais diminue dans le BTP (-3,6 %), les services (-5,0 %), le commerce (-9,7 %) et les transports (-11,1 %).

Répartition des effectifs intérimaires
par secteur

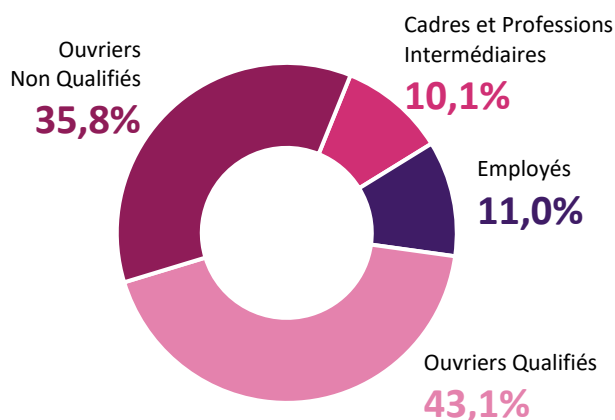


ÉVOLUTION DES EFFECTIFS INTÉRIMAIRES PAR QUALIFICATION

L'ensemble des qualifications
est en baisse

L'emploi intérimaire diminue chez les ouvriers qualifiés (-0,2 %), les ouvriers non qualifiés (-1,4 %), les cadres et professions intermédiaires (-5,8 %) et les employés (-14,2 %).

Répartition des effectifs intérimaires
par qualification

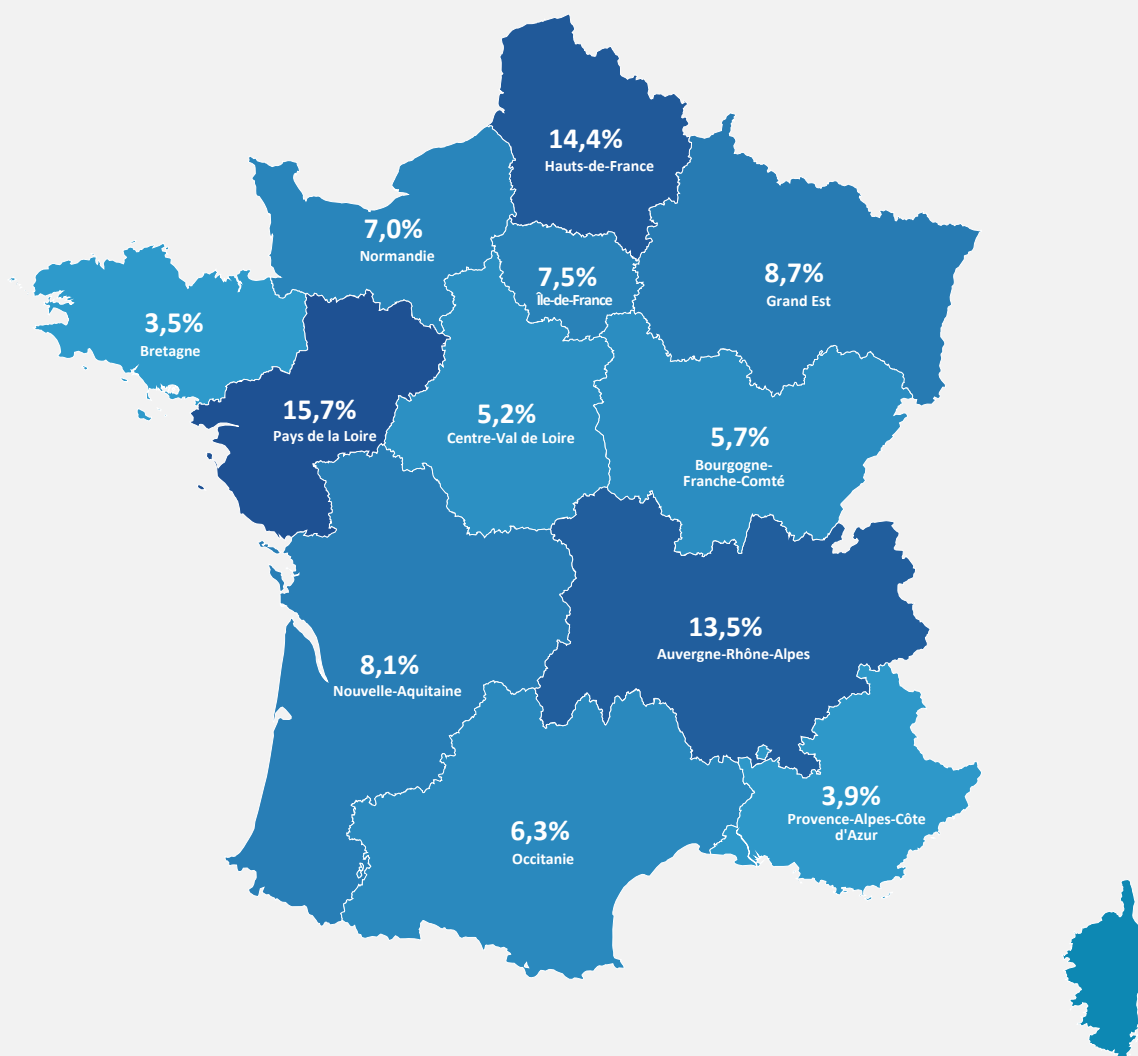


LE CDI INTÉRIMAIRE

En octobre 2025, le CDI Intérimaire représente **41 300 ETP**, correspondant à **5,8 %** des effectifs des agences d'emploi.

Sur les territoires, le recours au CDI est nettement surreprésenté en Pays de la Loire (10,8 %) et dans les Hauts-de-France (9,6 %). C'est en PACA et en Ile-de-France (avec respectivement 3,2 % et 2,8 % des effectifs) que ce contrat reste le moins développé.

La répartition géographique des CDI se concentre à plus de 40 % dans 3 régions caractérisées par une forte orientation industrielle : Pays de la Loire : 15,7 %, Hauts-de-France : 14,4 %, et Auvergne-Rhône-Alpes : 13,5 %.

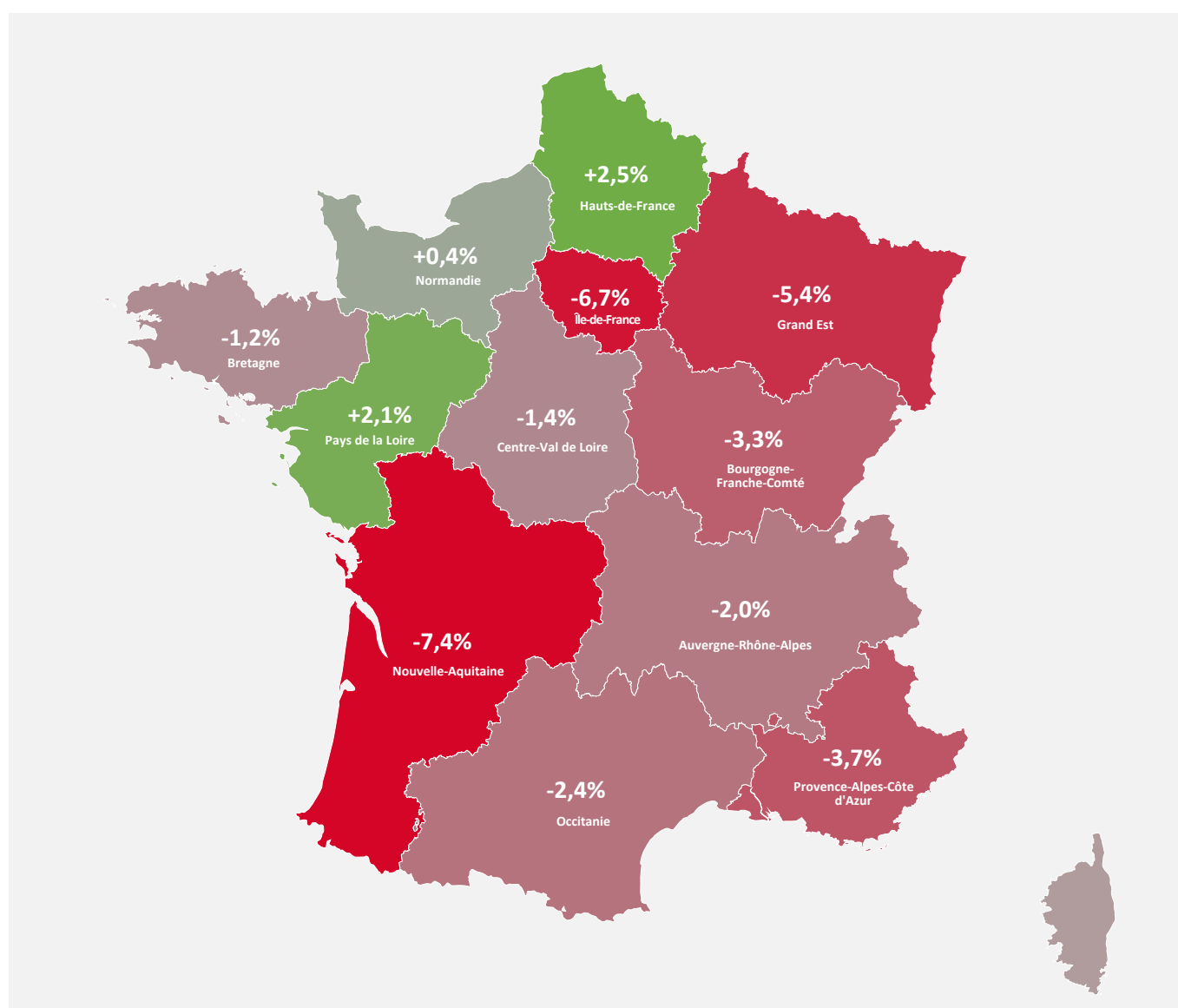


LA FRANCE DES RÉGIONS

Octobre 2025 par rapport à octobre 2024.

La majorité des régions métropolitaines est en baisse.

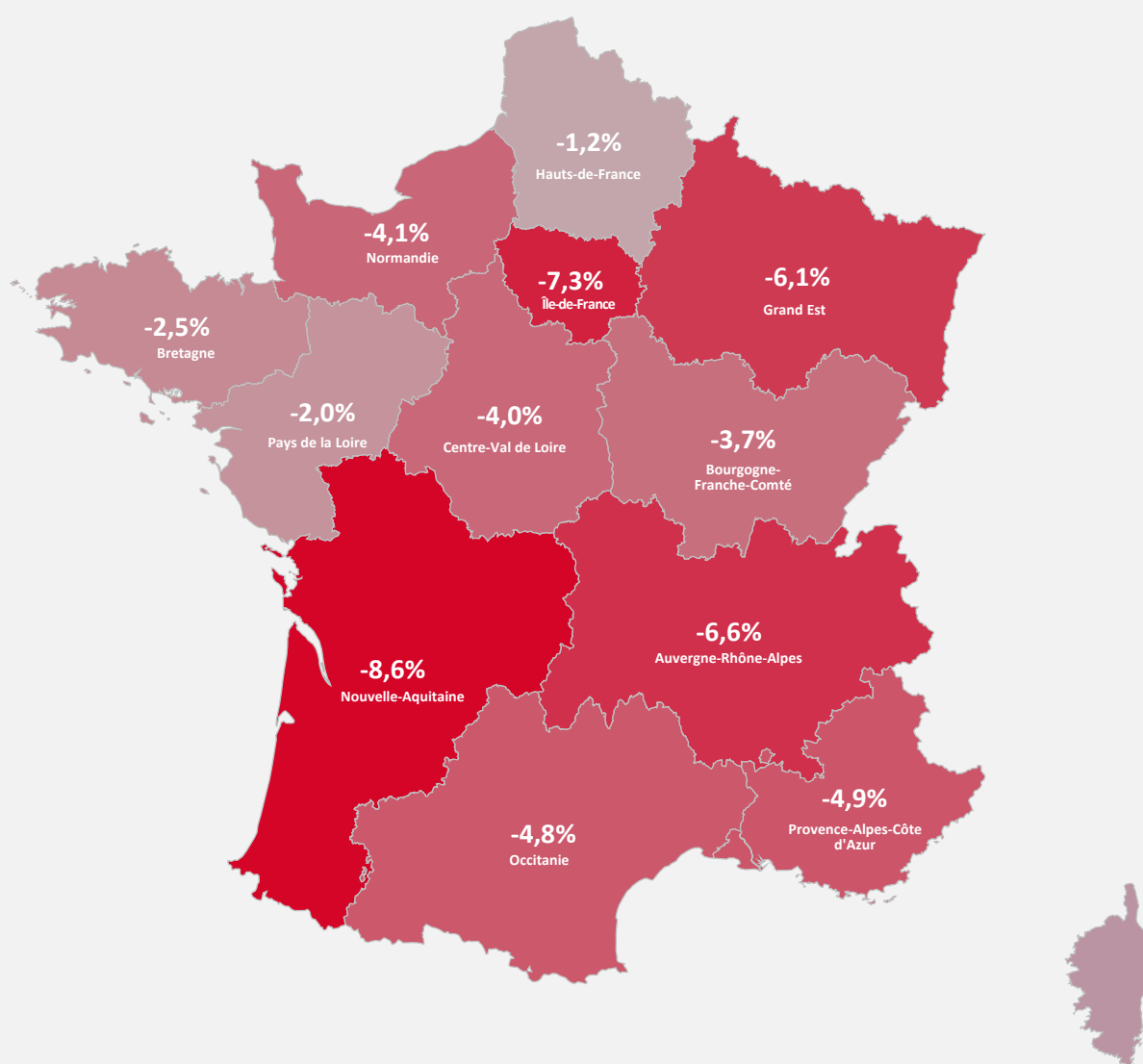
Les dynamiques territoriales restent contrastées. Le travail temporaire se développe dans les régions Hauts-de-France (+2,5 %), Pays de la Loire (+2,1 %) et Normandie (+0,4 %). Il reste plus en retrait en Nouvelle-Aquitaine (-7,4 %) et en Île-de-France (-6,7 %), avec dans les deux cas, une chute des activités du secteur du commerce.



LA FRANCE DES RÉGIONS

Cumul annuel : janvier-octobre 2025 (%)

Au cours des dix premiers mois de l'année, l'emploi intérimaire enregistre une baisse cumulée de -5,1 % par rapport à la même période en 2024.



Méthodologie

Prism'emploi s'appuie sur l'expertise de Siaci Saint Honoré pour la réalisation du Baromètre Prism'emploi. La branche du travail temporaire a en effet choisi cet organisme pour collecter et consolider les données des Entreprises de Travail Temporaire (ETT) afin d'identifier les salariés éligibles à la mutuelle Intérimaires Santé et au régime de prévoyance. Ainsi, depuis fin 2015, les ETT transmettent chaque mois à Siaci Saint Honoré les informations relatives aux missions d'intérim. Ces données font désormais l'objet d'un traitement statistique dans le cadre d'une convention réunissant l'Observatoire de l'Intérim et du recrutement, S2H Consulting (filiale de Siaci Saint Honoré) et Prism'emploi. Leur traitement est effectué dans le strict respect des normes de confidentialité et sur des espaces sécurisés, et les données sont exploitées depuis janvier 2021 par Prism'emploi pour élaborer ce baromètre d'activité parfaitement exhaustif et permettant de distinguer les contrats de travail temporaire et les CDI.

